

COMMUNE DE LA VICOMTE-SUR-RANCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA VICOMTE-SUR-RANCE, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BROMBIN, Maire.

Etaient Présents : Mesdames & Messieurs BROMBIN Alain, BERTHELOT Vincent, LEBOUDEC Christine, PIEPLU Vincent, LEON-COUSIN Caroline, BECQUET Michel, HACQUIN Jean-Pierre, GOUEDART Jordan, FEBVRE Océane, ANÉLARD Patrick, CHAUVIN Sonia, LE BOUCHER Gwenaëlle, HARDY Adriane, FRERE François.

Absents excusés : PENHOAT Cyriane

Secrétaire de séance : Madame Océane FEBVRE

Date de convocation : le jeudi 17 septembre 2026

DÉLIBÉRATION N° 55/2026 – Convention avec la fondation du patrimoine pour la réparation de l'arbre de roue du Moulin du Prat

M, le maire informe que la commune a adhéré à la fondation du Patrimoine de Bretagne, dans ce cadre une convention entre la commune et la fondation actera de la mise en œuvre d'une collecte afin de récolter des fonds pour la réparation de l'arbre de roue du moulin du Prat.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à solliciter une convention au titre de la fondation du patrimoine
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document utile pour mener à bien cette affaire

FAIT ET DELIBERE A LA VICOMTE/RANCE, LES JOUR, MOIS & AN SUSDITS,

POUR EXTRAIT CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE
OCEANE FEBVRE



POUR LE MAIRE
L'ADJOINT AU MAIRE
VINCENT BERTHELOT

